



# Avertissement



ARBRES DE NOËL  
No 05 – 30 mai 2006

## EN BREF :

- Le développement des bourgeons s'accélère avec la température chaude des derniers jours.
- La plupart des sites d'observation ont reçu un traitement contre le puceron de la pousse du sapin.
- Dans la plaine de Montréal, la sporulation a débuté chez les balais de sorcière.

## ÉTAT DE LA SITUATION

### Développement des arbres

La température chaude et l'humidité du sol facilitent le développement des bourgeons. Dans la plupart des sites d'observation, le stade V est atteint pour le développement des bourgeons.

### Le puceron des pousses du sapin

Dans certaines plantations, les applications d'insecticide ont été retardées à cause de la pluie. Comme le développement des bourgeons dépassait les stades III et IV dans ces plantations, l'efficacité des insecticides a été diminuée et il a fallu faire plus d'une intervention pour obtenir un contrôle adéquat des pucerons des pousses du sapin.

Dans les plantations non traitées, il serait opportun de vérifier si le seuil d'intervention est atteint (9 % des pousses présentent des pucerons). Pour connaître la technique de dépistage, consultez l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/Grille.pdf>.

Si vous devez faire un traitement, allez vérifier l'efficacité de l'insecticide 24 heures après le traitement. À l'aide d'une loupe, vérifiez l'intérieur des pousses et voyez s'il y a des pucerons et s'ils sont viables.

Pour plus de renseignements sur la biologie du puceron des pousses du sapin, consultez l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/PUCERON.PDF>.



ASSOCIATION  
DES PRODUCTEURS  
D'ARBRES DE NOËL  
DU QUÉBEC

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation



**Le seul insecticide homologué** dans les plantations d'arbres de Noël est le **DIAZINON 500 EC**.

- Référez-vous toujours à l'étiquette du produit afin de connaître les doses et le mode d'application de l'insecticide recommandé.
- Attention à la dérive.
- Pour réduire le transport des pesticides par le vent hors de la zone traitée :
  - Pulvérisez le soir ou le matin lorsque les vents sont faibles et la température plus basse.
  - Choisissez des pastilles à grands orifices afin d'augmenter la grosseur des gouttelettes.

### Arrosage aérien

Veillez noter qu'il **n'est pas permis** de faire des arrosages aériens de pesticides, à moins que ce type d'utilisation ne soit mentionné sur l'étiquette. En vérifiant les étiquettes des trois principaux fournisseurs de DIAZINON 500 EC au Québec, aucune ne mentionne cette autorisation. **Veillez donc bien vérifier sur l'étiquette s'il y a une autorisation en ce sens.**

### Le perce-pousse du sapin

Les observations faites dans nos pièges collants nous indiquent que l'adulte du perce-pousse est présent dans les plantations. Généralement, cet insecte fait des dégâts négligeables pour l'ensemble des arbres d'une plantation mais à l'occasion, quelques arbres sont parfois très affectés. Il n'est pas nécessaire d'intervenir pour cet insecte. Pour plus de renseignements sur sa biologie, consultez l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/horticulture-arbresdenoel/documents/PERCE.PDF>.

### Stades de développement des bourgeons du sapin



Stade I  
Bourgeon collant et recouvert d'une membrane



Stade II  
Bourgeon gonflé avec extrémité découverte



Stade III  
Aiguilles exposées mais non étalées



Stade IV  
Début de l'étalement des aiguilles



Stade V  
Pousse bien étalée qui commence à s'allonger



## Tableau des observations régionales

Poste d'observation	Stades des bourgeons			
	2005 (30 mai)	2006 (29 mai)	Degrés-jours à partir du 1 <sup>er</sup> avril	
			2005 (30 mai)	2006 (29 mai)
Saint-Épiphane (altitude 110 mètres)	N.D.	Stade I : 10 % Stade II : 10 % Stade III : 20 % Stade IV : 50 % Stade V : 10 %	N.D.	304
Sainte-Clothilde (altitude 355 mètres)	Stade I : 10 % Stade II : 40 % Stade III : 30 % Stade IV : 20 %	Stade III : 10 % Stade IV : 50 % Stade V : 40 %	292	405
Saint-Honoré (altitude 396 mètres)	Stade I : 15 % Stade II : 70 % Stade III : 15 %	N.D.	N.D.	N.D.
Saint-Jacques-de-Leeds (altitude 412 mètres)	Stade I : 10 % Stade II : 20 % Stade III : 70 %	Stade IV : 60 % Stade V : 40 %	283	395
Nantes (altitude 459 mètres)	Stade II : 75 % Stade III : 25 %	Stade IV : 80 % Stade V : 20 %	270	388
East-Hereford (altitude 343 mètres)	Stade I : 5 % Stade II : 30 % Stade III : 50 % Stade IV : 15 %	Stade III : 10 % Stade IV : 60 % Stade V : 30 %	325	420
Sawyerville (altitude 355 mètres)	Stade II : 20 % Stade III : 65 % Stade IV : 15 %	Stade III : 10 % Stade IV : 60 % Stade V : 30 %	324	433
Ham-Nord (altitude 276 mètres)	Stade I : 20 % Stade II : 60 % Stade III : 20 %	Stade II : 20 % Stade III : 30 % Stade IV : 40 % Stade V : 10 %	324	422
Ayer's Cliff (altitude 297 mètres)	Stade II : 20 % Stade III : 75 %	Stade III : 10 % Stade IV : 50 % Stade V : 40 %	383	462
Saint-Cuthbert (altitude 81 mètres)	Stade III : 15 % Stade IV : 35 % Stade V : 50 %	Stade V : 100 %	398	523
Saint-Armand-de-Missisquoi (altitude 122 mètres)	Stade IV : 10 % Stade V : 90 %	Stade IV : 50 % Stade V : 50 %	450	535

N.D. : non disponible



## BALAIS DE SORCIÈRE



### État de la situation

Même si les balais de sorcière sont en général présents dans les plantations, les infections sont mineures dans la majorité des sites d'observation. À cette période-ci, ils sont très visibles.

### Stratégie d'intervention et mesures proposées

Dans la plaine de Montréal, la sporulation (poussière jaune) a commencé. Pour cette région, n'enlevez pas les balais de sorcière tant que la sporulation sera active, puisque la manipulation augmentera la propagation des spores vers les plantes alternes.

Pour les autres régions, tant qu'il n'y aura pas de sporulation, vous pouvez les enlever.

## BANQUE D'IMAGES

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires a mis à votre disposition une banque d'images des principaux ravageurs des arbres de Noël. Ces photos sont l'œuvre de M<sup>me</sup> Lina Breton du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, direction de la protection des forêts. N'hésitez pas à les consulter à l'adresse Internet suivante : [http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/arbres\\_de\\_noel.html](http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/arbres_de_noel.html).

***La protection de l'environnement :  
je fais ma part, je traite seulement lorsque c'est nécessaire.***

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES ARBRES DE NOËL

ANDRÉ PETTIGREW, agronome et avertisseur

MAPAQ, Direction régionale de l'Estrie

4260, boulevard Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A5

Téléphone : 819 820-3001 - Télécopieur : 819 820-3942

Sans frais : 1 800 363-7471 pour les régions 418, 450 et 819

Courriel : [Andre.Pettigrew@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Andre.Pettigrew@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome, Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
Réseau d'avertissements phytosanitaires - Avertissement No 05 - arbres de Noël – 30 mai 2006

